



## APPEL A CANDIDATURES – Stage « Passerelles paysannes »

*Se former sur le terrain, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé à l'installation*

### Stage 2021 à la Ferme et au Fournil des Faysses (Lozère)

*Vous avez un projet d'installation en tant que paysan-boulangier et vous voulez confronter vos idées et votre projet à la réalité du métier aux côtés d'un paysan-boulangier installé ?*

*Vous souhaitez être formé.e sur le terrain, au sein d'une ferme agroécologique, tout en étant suivi.e et appuyé.e dans le montage de votre projet par une organisation paysanne?*

**L'association SOL, la FADEAR et l'ALODEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural en Lozère) vous proposent un stage à la Ferme et au Fournil des Faysses, en Lozère.**

Pendant **8 semaines** (planning à définir), vous serez accueilli.e par Laurent, qui vous **transmettra sa passion du métier et saura vous appuyer dans la construction de votre projet.**

En fonction du rythme de travail de la ferme et afin de répondre aux besoins spécifiques de votre projet d'installation, **vous définirez les objectifs de votre stage en collaboration avec l'Adear et la Ferme.**

**Attention, il ne s'agit pas d'un stage de découverte du métier de paysan** mais d'un dispositif destiné à vous appuyer dans  votre projet d'installation paysanne  et à vous accompagner à sa **concrétisation professionnelle !**



## Présentation de la Ferme et du Fournil des Faysses



Laurent est paysan-boulangier depuis 2015. Il cultive sur sa ferme des **variétés anciennes de blés populations et de petit épeautre à partir de semences « de pays » qu'il reproduit lui-même**. Sur 8ha, sont semés 2 mélanges de 50 variétés de blés population cultivés en réduisant au minimum les intrants animaux.

Laurent fait également **des tests de non-labour**.



Chaque semaine, la **farine est moulue et utilisée fraîche pour élaborer entre 150 et 300kg de pain selon la saison**.

Son **four a été construit de manière collaborative** à partir des plans de l'Atelier paysan. Le pain est vendu en **magasin** et en **vente directe**.

**Localisation précise** : 48190 Cubières – Lozère (Occitanie)



**Période d'accueil** : 8 semaines entre août et fin octobre 2021.

**Conditions d'accueil** : vous partagez la maison de Laurent située sur la ferme, et disposez d'une chambre pour vous. Les repas sont offerts, mais préparés ensemble, sur la base d'un repas végétarien que vous pouvez agrémenter par ailleurs.

**Pré-requis demandés** : Vous êtes porteur.se d'un projet d'installation de « paysan boulanger ». Vous avez déjà des bases en production agricole et/ou en boulangerie et souhaitez les approfondir et les consolider. Vous avez le permis de conduire.

### Les modalités du stage « Passerelles Paysannes »

- Les stages sont **conventionnés** : une convention existe entre la ferme formatrice, la/les structure(s) en charge du suivi et le/la porteur.se de projet
- **La durée du dispositif est de 2 mois sur le terrain entrecoupés d'une pause de 2 semaines** vous permettant de travailler sur votre projet d'installation et de réajuster les objectifs pédagogiques (prévoir 2 mois et demi au total donc)
- **Vous travaillerez avec la structure d'accompagnement sur votre projet avant le début du stage**. Les outils de suivi et les objectifs du stage seront ainsi adaptés à la spécificité de votre projet.
- **Le dispositif d'accompagnement est gratuit** pour le/la porteur.se de projet. Le paysan-hôte est rémunéré pour son travail d'encadrement et d'accompagnement comprenant **2h/semaine dédiées à votre projet d'installation**.
- **Les dates de démarrage du stage dépendent de la ferme mais aussi de vous** : vous pouvez en faire part dans votre dossier et elles seront discutées en amont avec la ferme.



## Pour candidater :



Préparez un court dossier (5 pages max) de présentation, en précisant les éléments suivants:

- *Présentez-vous ;*
- *Présentez votre projet d'installation le plus précisément possible et justifiez l'adéquation du stage avec celui-ci ;*
- *Faites état des formations, stages et expériences professionnelles déjà effectuées et liées à votre projet;*
- *Quels freins identifiez-vous dans la définition ou la mise en œuvre de votre projet?*
- *Qu'attendez-vous de ce stage et de la ferme d'accueil ? Notamment si vous rencontrez des difficultés ? Développer également en quoi la portée agroécologique du dispositif vous parle.*
- *Qu'attendez-vous de la structure d'accompagnement et du suivi personnalisé qui est proposé ?*

### PROFIL PRIVILÉGIÉ LORS DE L'EXAMEN DES CANDIDATURES

Il est demandé pour candidater d'avoir les prérequis suivants:

- Avoir suivi une ou plusieurs **formations agricoles ; et/ou**
- Disposer **d'expériences professionnelles agricoles** (ex: woofing, stages dans une ferme, salariat agricole) suffisantes pour conduire à l'élaboration d'un **projet d'installation réaliste.**

## Processus de sélection :



Dossier à envoyer **AVANT LE 15 AOÛT (minuit) aux deux adresses suivantes** : [projets.france@sol-asso.fr](mailto:projets.france@sol-asso.fr) et [alodear@jeminstallepaysan.org](mailto:alodear@jeminstallepaysan.org)

Les dossiers seront examinés rapidement et nous reviendrons vers vous, selon votre situation :

- *Vous n'êtes pas sélectionné.e :*

Vous recevez un mail vous annonçant que votre dossier n'a pas été retenu. Nous vous tenons au courant des prochaines sessions 2022 !

- *Vous êtes pré-sélectionné.e :*

Votre dossier a retenu notre attention. Rapidement, nous vous proposons un entretien téléphonique avec la structure d'accompagnement ainsi qu'avec la ferme. Suite à cet entretien, vous serez rapidement informé.e du choix final de la ferme et de la structure.

- *Vous êtes sélectionné.e après entretien :*

Nous nous assurons avec vous que toutes les conditions d'accueil sont réunies (périodes, logement, etc.) et un calendrier vous est proposé. Avant de commencer votre stage, vous rencontrez la structure d'accompagnement afin de faire un diagnostic de l'état d'avancement de votre projet et de préparer au mieux le suivi personnalisé.

Vous débutez votre stage par un rendez-vous collectif (la ferme, la structure accompagnatrice, vous) qui déterminera les objectifs pédagogiques à réaliser, le plan d'action correspondant et le calendrier de suivi.